



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Secrétariat général*

## FICHE DE POSTE Compatible RenoïRH

*Direction des ressources humaines*

**Intitulé du poste : Chef de l'unité départementale des Yvelines - inspecteur des installations classées**

**N° VisioM Poste : 10547B0306**

**Cotation du poste**

**Cotation chiffrée (RIFSEEP) : 1, 2,3 ou 4**

**Catégorie**

**A +Technique**

**Famille d'emploi**

**SEC - SPR-Sécurité**

**Emploi**

**SEC009 inspecteur des installations classées**

**Correspondance RIME**

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme**

**DRIEE/UD 78/ Cellule CHUD**

**Localisation**

**VERSAILLES- 35, rue de Noailles**

### **Contexte pro :**

L'unité départementale (UD) des Yvelines est composée de 27 agents. Elle est organisée en 4 cellules thématiques d'inspection des installations classées (IC) (risques accidentels, risques chroniques eau / REACH, risques chroniques air, déchets / sites et sols pollués), un pôle interdépartemental élevage ouest et un pôle interdépartemental carrières Ouest .

Chaque cellule a également une compétence géographique pour les IC n'ayant pas de gros enjeux particuliers ou soumises à déclaration. L'UD héberge et pilote le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) de la Vallée de Seine.

Un processus de fusion est en cours entre les deux directions régionales et interdépartementales chargées respectivement en Ile-de-France de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA), de l'environnement et de l'énergie (DRIEE). L'organigramme de chaque DR sera modifié ; la présente fiche prend en compte cette évolution et décrit le poste dans l'organisation de la DR fusionnée.

### **Missions :**

Encadrer l'équipe de l'unité départementale ; Assurer le suivi et le pilotage des cellules IC, des pôles Ouest Elevage (78, 91, 92, 93, 95) et Carrières(78, 91, 95), du S3PI. Le suivi des impacts sur l'eau, des sites et sols pollués, de l'urbanisme en lien avec l'inspection des IC, l'énergie et le développement

durable sont des missions rattachées au chef de l'UD ou à son adjoint. Assurer les missions d'énergie et de développement durable des entreprises.

Une implication forte dans l'animation du S3PI est demandée sur ce poste.

Le chef de l'UD78 et son adjoint représentent le DRIEE dans le département pour toutes les missions et activités relevant des domaines d'attribution de la DRIEE.

### **Liaison hiérarchique :**

Poste sous le lien hiérarchique direct du directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France.

Relations externes avec le corps préfectoral et les autres services administratifs dans le département, avec les services du siège de la DRIEE, avec les collectivités territoriales dans les domaines d'attribution de la DRIEE.

Relations internes avec tous les agents de l'unité départementale, tant sur le plan « installations classées » que dans l'animation du S3PI.

### **Compétences :**

#### **Compétences techniques :**

Avoir une bonne connaissance des installations classées (réglementation, pratique de l'inspection), du management de la qualité

Avoir un intérêt pour les thématiques de protection de l'environnement en général (eau, nature, transition énergétique)

#### **Compétences transversales :**

Savoir manager une équipe

Savoir s'organiser, planifier et prioriser la charge de travail d'une équipe

Savoir conduire des projets

Faire preuve de rigueur, d'objectivité et de réactivité

Avoir un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger des notes de synthèse

#### **Compétences relationnelles :**

Responsabilité de représentation de la DRIEE dans le département et de management des équipes

Savoir travailler en équipe et en réseau

Être en capacité de représenter le directeur auprès du corps préfectoral

Avoir des capacités de vulgarisation et de communication

### **Mode d'acquisition *cycle de formation à la prise de poste et formation continue***

### **Conditions :**

Le titulaire bénéficiera d'un ordinateur et téléphone portables, d'un véhicule de service attribué à la cellule, d'équipements de protection individuelle.

Il participera au dispositif régional d'astreinte.

### **Contacts :**

Claire GRISEZ, directrice par interim (claire.grisez@developpement-durable.gouv.fr)

Jean-Marc PICARD, directeur adjoint (jean-marc.picard@developpement-durable.gouv.fr)